



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
RUE DE LA FORTIFICATION 11
L-1015 LUXEMBOURG

Motion

Luxembourg, le 12 octobre 2022

Dépôt : Martine Hansen

Groupe politique CSV

Débat sur l'état de la nation

La Chambre des Députés,

Rappelant les revendications que les agriculteurs ont formulées récemment lors d'une manifestation devant la Chambre des Députés, à savoir le respect de la souveraineté alimentaire, un renforcement des entreprises familiales, un développement en commun accord de la responsabilité écologique et une loi agraire offrant des perspectives réelles ;

- Soulignant l'importance existentielle du secteur de l'agriculture pour la sécurité alimentaire des citoyens et la souveraineté alimentaire de la société ;
- Soulignant que les jeunes agriculteurs ont besoin de perspectives réelles et concrètes ;
- Soulignant par conséquent l'importance d'exploitations agricoles compétitives et durables ;
- Rappelant que l'agriculture exprime une volonté certaine pour faire des efforts en matière de protection du climat ;

Invite le Gouvernement,

A analyser voire à reformuler les articles 6 et 7 de la loi agraire en tenant compte de critères scientifiquement et techniquement justifiés et vérifiables, afin d'avoir, dans les semaines à venir, au sein de la Commission de l'Agriculture, mais avant tout au sein du milieu agricole, une nouvelle base de la discussion pour la réduction des émissions.

Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 13 octobre 2022

Le Secrétaire général,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'L' and 'S'.

Laurent Scheeck

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, featuring a long horizontal stroke followed by a loop and a final horizontal stroke.

Fernand Etgen